RAPPORT DU JURY INHA LAB 2019

Rapport du jury pour l'attribution de l'INHA Lab 2019.

Le Jury était composé de :

- Éric de CHASSEY, directeur Général, INHA
- France NERLICH, directrice du département des études et de la recherche, INHA
- Jérôme DELATOUR, responsable des collections photographiques, DBD, INHA
- Marine ACKER, chargée des manifestations, Service de la coordination de la recherche,
 INHA
- Marie-Laure MOREAU, directrice de la communication, INHA

Le jury s'est réuni le mercredi 9 janvier 2019 pour examiner les dossiers de candidats, émanant de docteurs et de doctorants inscrits en thèse dans des universités internationales et françaises, ainsi que de conservateurs, commissaires d'exposition, et critiques d'art. Quatre dossiers de candidatures ont été envoyés par voies électronique et postale à l'INHA. Tous répondaient aux critères d'éligibilité, en particulier eu égard la constitution des collectifs en association (loi 1901). Si le jury a regretté le faible nombre de candidature, en particulier l'absence de collectifs venant des Régions, et le peu d'amplitude historique couverte par les projets, il a néanmoins salué l'effort fait par les candidats de répondre aux exigences de cet appel à résidence en tenant explicitement compte de la durée et du lieu dans l'élaboration de leur projet. Les projets des quatre dossiers organisaient ainsi rencontres, manifestations, exposition voire performances dans l'espace de la Galerie Colbert (en particulier la salle Roberto Longhi mais pas seulement) et avec des calendriers bien échelonnés. Le jury a cependant aussi souhaité souligner par son choix des partis pris scientifiques clairement affichés plutôt que des projets d'animation moins fondés. Le jury a aussi privilégié des sujets bien cernés et des projets réalistes dans leur mise en œuvre. Si l'un des projets non retenus abordait des questions tout à fait

12





intéressantes liées au sujet des œuvres disparues, il embrassait trop de sujets en un seul regard, au risque de dissoudre et de rendre incompréhensibles les enjeux des spoliations, de l'iconoclasme, de la destruction comme acte créateur, etc. La résonance avec les programmes ou les publications de l'INHA pourrait être tout à fait possible et même souhaitable, mais dans une articulation claire et maîtrisée des champs.

Les deux projets retenus mêlent rencontres académiques et expressions artistiques :

- ATHAMAS: « AntipsychiARTrie » Des liens entre art et antipsychiatrie, de 1960 à nos jours
- Marco Valdo: Lieu de l'art

Éric de Chassey Directeur général Président du jury